Île-du-Prince-Édouard
CANADA

Ministère de l'Éducation

Technologies de l'information et des communications (TIC) dans le système scolaire

Plan stratégique

103-05320/

Table des matières

Résumé 1

1. **Vision** 3
2. **Mission** 4
3. **Valeurs et principes** 5
4. **Objectifs : Stratégies, activités et projets** 7
5. **Objectifs et mesures** 15
6. **Conception du plan** 16
7. **Mise en oeuvre du plan et prochaines étapes** 18
8. **Communication** 21

Annexes

Annexe 1 — Objectif 2 et liste d'activités et de projets associés

Annexe 2 — Priorité des activités et projets

Annexe 3 — Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie pour chaque objectif

Résumé

Historique

Pour exploiter le plein potentiel de la technologie pour les enfants, il est essentiel pour les éducateurs et les éducatrices d'en planifier l'utilisation et la mise en oeuvre efficace dans l'ensemble du système scolaire. Si la technologie est vraiment appelée à transformer nos écoles, les enseignantes et enseignants doivent continuer à faire ce qu'ils font depuis des décennies, c'est-à-dire enseigner aux enfants. La technologie peut nous aider dans cette quête en offrant une multitude de nouveaux outils et de nouvelles ressources dynamiques, capables de révolutionner l'éducation et notre accès à l'information et d'affronter et régler un grand nombre de nos défis. Le pouvoir de transformation de la technologie n'est réalisable que dans la mesure où celle-ci répond à des besoins précis et améliore l'enseignement.

En juillet 1999, le ministère de l'Éducation a demandé un examen de l'infrastructure technique du ministère et de sa capacité d'appuyer l'intégration de la technologie de l'information dans les programmes d'études du système scolaire de l'Île-du-Prince-Édouard. En août 1999, Deltaware Systems Inc., en collaboration avec xwave solutions inc. et Sandy Clark, expert-conseil indépendant en éducation, a entrepris une étude en six étapes qui a donné lieu à un rapport final le 8 février 2000. Parmi la gamme de conclusions et de recommandations du rapport, il y en a une, déterminante, qui consiste à élaborer un plan opérationnel stratégique pour le système scolaire de l'Î.-P.-É. visant l'intégration de la technologie aux programmes d'études.

À l'automne de 2000, le Ministère a donc créé un comité dont il a confié la présidence à Gar Andrew, directeur principal de l'Administration et des services ministériels, et la direction du projet à Keith Tompkins, directeur, Mise en valeur de la main-d'oeuvre, Technologie Î.-P.-É.

Le comité se composait également des membres suivants :

Zain Esseghaier, conseiller en projets spéciaux, Commission scolaire de langue française
Edward MacLean, enseignant, École secondaire Westisle, Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Île-du-Prince-Édouard
Guy Albert, coordonnateur de la technologie de l'éducation, ministère de l'Éducation
Devin Clayton, conseiller en technologie de l'information, Conseil scolaire de l'Est
Linda Trenton, coordonnatrice, Services des systèmes et de la technologie, ministère de l'Éducation
Nancy Desrosiers, conseillère en technologie de l'information, Conseil scolaire de l'Ouest
Soutien : Diane Griner, agente de planification, ministère de l'Éducation

Le rôle du comité était d'élaborer un plan stratégique en matière de technologie de l'information pour le système scolaire de la province. Le comité s'est donc vu confier le mandat suivant :

Élaborer, pour le ministre de l'Éducation, un plan stratégique sur l'utilisation de la technologie de l'information dans le système scolaire. Ce plan établira les mesures prioritaires à prendre dans le cadre d'un plan de mise en oeuvre pluriannuel.

Élaboration du plan

L'adoption d'une approche par étapes s'est imposée pour faciliter la mise en oeuvre du plan vu la portée, la complexité et les coûts associés à l'intégration de la technologie de l'information et des communications au système d'éducation. Le plan est flexible et tient pour acquis la participation active des partenaires pertinents du milieu de l'éducation ainsi que la communication continue à toutes les étapes et pour toutes les activités et projets du plan.

La *phase un* a été menée à bien en juin 2001. Cette phase a donné lieu à l'élaboration des documents suivants : vision, mission, valeurs et principes, objectifs et mesure du rendement ainsi que stratégies, activités et projets. Pour favoriser la mise en oeuvre logique et efficace du plan, les stratégies, activités et projets ont été analysés selon leur lien de dépendance logique et leur priorité établis en fonction de critères. En outre, un site Web a été créé à l'adresse ***www.peistrategicplanning.intranets.com*** et des documents imprimés ont été envoyés aux écoles du système dans le cadre du processus mis en place à cette phase pour informer et recueillir les commentaires et opinions. Par ailleurs, 13 rencontres publiques ont été organisées afin d'informer et de recueillir les commentaires des nombreux intervenants du système d'éducation partout dans la province.

La *phase deux* sera l'occasion d'explorer les nombreux projets, activités et stratégies soulignés à la phase un du processus de planification tout en tenant compte des liens de dépendance et des priorités établies. Des recommandations seront formulées à cette étape et des plans d'action et de mise en oeuvre seront élaborés pour les stratégies, activités et projets. Comme à la phase un, les recommandations et plans d'action seront établis à l'aide d'une approche de participation et de consultation avec nos partenaires de l'éducation.

À la *phase trois*, nous allons donner suite aux recommandations et assurer une surveillance et une évaluation de tout le processus, de façon continue.

Ensemble, le corps enseignant, les parents et les gens de la communauté peuvent poursuivre nos objectifs éducatifs dans le cadre d'un plan stratégique bien structuré. Le présent plan stratégique de technologie de l'information et des communications (TIC) reflète comment nous pouvons aider et préparer les enfants de l'Île-du-Prince-Édouard à faire face au XXI[e] siècle. Cette planification prévoit une vision audacieuse et de vastes objectifs qui vont nécessiter que nous retroussions nos manches afin de réussir.

Garder le plan pertinent et opérationnel

Ce plan a été élaboré entre janvier et juin 2001. Bien qu'aucune période fixe n'ait été prévue pour le plan, on prévoit que sa mise en oeuvre nécessitera au moins trois à cinq ans. Au fil du temps, les priorités et le paysage vont sans doute changer et il faut tenir compte de ces changements dans le plan. Les stratégies, activités et projets doivent être revus et mis à jour, de façon continue, pour assurer sa pertinence et son applicabilité. Le ministère de l'Éducation veillera à l'examen continu du plan en collaboration avec les partenaires du milieu de l'éducation.

1. Vision

Le ministère de l'Éducation croit que la technologie de l'information et des communications (TIC) est un outil puissant unique pour approfondir et améliorer l'apprentissage de chaque élève dans une société où le savoir occupe une place centrale. Nous entrevoyons un milieu scolaire transformé offrant un accès équitable aux ressources de TIC et où les élèves reçoivent un enseignement de la plus haute qualité. L'utilisation des TIC va favoriser chez les élèves l'acquisition de connaissances, d'habiletés, de stratégies et d'attitudes relatives à l'éducation se poursuivant toute la vie.

> ***Vision**. La vision d'une organisation est la projection de l'avenir souhaité. C'est le lien entre l'avenir et le présent.*

2. Mission

La mission du ministère de l'Éducation pour les TIC est d'en faire un élément à part entière du système scolaire de l'Î.-P.-É. afin qu'elles contribuent au rendement scolaire des élèves de la 1re à la 12e année.

Des résultats satisfaisants doivent être obtenus dans les domaines suivants :

- utilisation des TIC par les élèves pour apprendre;
- leadership;
- planification et gestion;
- intégration des TIC au programme d'études;
- infrastructure et services de TIC;
- développement des ressources humaines;
- accessibilité et équité des programmes et services.

***Mission**. La mission est souvent décrite comme la raison d'être, le mandat ou l'activité principale d'une organisation. La mission établit les domaines où il est crucial d'obtenir des résultats satisfaisants.*

3. Valeurs et principes

Les technologies de l'information et des communications (TIC) au sein du système scolaire de l'Î.-P.-É. sont axées sur les élèves.

Nous croyons :

Au sujet des élèves

- que la responsabilité de l'apprentissage est partagée entre les personnes individuelles, les familles et les communautés
- que les élèves ont besoin d'aptitudes et de compétences en TIC pour fonctionner dans la société du savoir

Nous croyons :

Au sujet de l'utilisation des TIC

- que les TIC seront intégrées au programme d'études
- que les TIC favoriseront l'apprentissage axé sur l'information et à base de ressources
- que les TIC favoriseront les initiatives et programmes des services aux élèves
- que les résultats d'apprentissage orientent l'utilisation des TIC

Nous croyons :

Au sujet des ressources humaines

- que l'investissement dans les ressources humaines est la clé du succès avec les TIC
- que le perfectionnement professionnel est une responsabilité partagée des individus, des conseils scolaires, du ministère de l'Éducation et de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Î.-P.-É.
- que le personnel enseignant a besoin d'aptitudes et de compétences en TIC pour faciliter l'apprentissage dans une société axée sur le savoir
- que l'interaction humaine étant un élément de base du processus d'apprentissage, la technologie devrait la favoriser plutôt que la remplacer

Nous croyons :

Au sujet de l'infrastructure des TIC

- que l'accès équitable aux TIC est une exigence
- que l'accès rapide et facile aux TIC est une exigence
- que les utilisateurs de TIC ont besoin de mécanismes de soutien de l'infrastructure adéquats et suffisants pour réussir

Les ***valeurs*** sont des croyances qui influent sur le comportement.

Les ***principes*** sont des lignes de conduite de gestion et de pratiques qui reflètent les valeurs.

- que les élèves et le personnel enseignant ont besoin de logiciel et de matériel informatique adéquats afin d'utiliser le programme d'études planifié
- que les apprenants et le personnel enseignant devraient avoir accès à Internet

Nous croyons :

Au sujet des pratiques exemplaires de TIC

- que la recherche servira de base à l'élaboration des pratiques exemplaires
- que les utilisateurs de TIC utiliseront la technologie de façon responsable
- que les utilisateurs respecteront les lois et pratiques touchant les licences d'utilisation des logiciels
- que le logiciel et le matériel informatique seront utilisés pour l'usage auquel ils sont destinés uniquement
- que vu l'importance de la gestion des données, la capture des données doit être faite le plus près possible de la source et que la reproduction des données doit être limitée
- que les TIC représentent des coûts de fonctionnement permanents qui doivent s'inscrire dans le budget de fonctionnement de la province pour l'éducation
- qu'il faut des lignes directrices et des normes liées à l'infrastructure
- qu'un programme de mise à niveau de l'équipement doit être en place
- que la participation et la consultation sur les initiatives et pratiques de TIC se poursuivront de façon continue entre tous les intervenants
- que la communication sur les initiatives et pratiques de TIC sera continue entre tous les intervenants
- que l'utilisation d'Internet pour afficher de l'information, des formulaires et des documents est considérée comme une pratique exemplaire
- que le plan stratégique pour les TIC sera plus efficace lorsqu'il sera adapté au contexte d'un plan stratégique pour l'éducation avec la province

4. Objectifs :
Stratégies, activités et projets

Les « objectifs » sont les résultats cruciaux que souhaite réaliser l'organisation. Les objectifs permettent de cerner des domaines précis où l'excellence du rendement est essentielle au succès de l'organisation. Les objectifs n'englobent pas toutes les activités ou initiatives de l'organisation, mais ils établissent les domaines où le succès est attendu. Pour atteindre les résultats établis pour les objectifs, il faut habituellement déployer des efforts dans l'ensemble de l'organisation.

Les ***activités et projets*** *sont les mesures et activités particulières mises en oeuvre pour mener à bien une stratégie.*

Les ***stratégies*** *sont des idées (nouvelles) de moyens permettant de réaliser les objectifs établis.*

Une liste de stratégies, d'activités et de projets pour chaque objectif énoncé figure ci-dessous. Les stratégies, activités et projets sont le fruit d'une analyse de l'environnement actuel qui a permis d'établir les forces et faiblesses des TIC dans le système scolaire et qui tient compte de notre vision des TIC au sein de ce système.

Le ministère de l'Éducation fera preuve de leadership en adoptant et en coordonnant les stratégies, activités et projets pour chaque objectif. Pour veiller au succès, il sera essentiel pour les partenaires pertinents du milieu de l'éducation de participer activement à l'élaboration et à la mise en oeuvre des plans d'action établis pour chaque activité ou projet.

Objectif 1 : Améliorer le leadership en TIC

1.1 Élaborer et mettre en place un processus budgétaire pour intégrer les TIC à titre d'élément continu de budget de fonctionnement

- 1.1a restructurer les éléments du budget de fonctionnement pour les TIC
- 1.1b établir les besoins de TIC des conseils scolaires
- 1.1c établir le montant des crédits accordés aux conseils scolaires pour la TIC

1.2 Élaborer et mettre en oeuvre un processus de planification continu pour les TIC

- 1.2a désigner un comité pour s'occuper, de façon régulière, de la surveillance, de l'examen et de la mise à jour du plan stratégique des TIC

1.3 Appuyer et faciliter une planification homogène dans tout le système scolaire

- 1.3a chaque district scolaire élaborera un plan technologique
- 1.3b chaque école élaborera un plan technologique
- 1.3c offrir des ressources pour la planification
- 1.3d établir des comités de technologie dans chaque école
- 1.3e appuyer les leaders en technologie au niveau de l'école
- 1.3f reconnaître les leaders en TIC dans les écoles

1.4 Élaborer et mettre en place une structure dans l'ensemble du système

- 1.4a à l'échelle provinciale, élaborer une structure qui veille à une prestation coordonnée des services sur le plan matériel et organisationnel
- 1.4b financer des postes permanents pour les conseillers en technologie dans les conseils scolaires
- 1.4c évaluer l'allocation de personnel pour appuyer les postes de personnes-ressources en technologie dans les écoles
- 1.4d passer en revue, dans le contexte du plan, le mandat du Comité consultatif du ministre sur la technologie
- 1.4e élaborer un document de politique et l'incorporer dans une directive du ministre sur l'intégration des TIC aux programmes d'études
- 1.4f définir les rôles et responsabilités des conseils scolaires et du ministère en matière de câblage, de planification des installations, de serveurs, de stations centrales, de logiciels, de bureaux, de périphériques ainsi que de formation et de développement des ressources humaines

1.5 Promouvoir la technologie

- 1.5a accorder une place prédominante aux TIC à l'ordre du jour des réunions du ministère, des conseils scolaires et des écoles
- 1.5b utiliser Internet pour afficher de l'information

1.6 Établir des partenariats

- 1.6a confier à un comité le rôle d'établir des partenariats axés sur des initiatives de TIC
- 1.6b envisager le rôle des organismes de solutions novatrices (*Innovative Solutions Agency*) pour favoriser la TIC dans le domaine de l'éducation

Objectif 2 : Améliorer le soutien aux utilisateurs pour les TIC utilisées dans le cadre de l'apprentissage

2.1 Évaluer le soutien aux utilisateurs de façon continue

- 2.1a évaluer le niveau de compétences général en TIC du personnel enseignant
- 2.1b évaluer l'utilisation que font les élèves des TIC dans le cadre de leur apprentissage
- 2.1c évaluer les ressources qui sont en place pour appuyer l'utilisation des TIC par les élèves et le personnel enseignant

2.2 Élaborer et mettre en oeuvre des modèles de soutien qui répondent aux besoins d'apprentissage des élèves et du personnel enseignant

- 2.2a évaluer, examiner et choisir des modèles de soutien pédagogique pour les élèves et le personnel enseignant
- 2.2b évaluer, examiner et choisir des modèles de soutien non pédagogique pour les élèves et le personnel enseignant

2.3 Fournir aux élèves et au personnel enseignant les ressources de TIC nécessaires pour intégrer les TIC au programme d'études

- 2.3a fournir aux élèves l'accès à domicile à leurs travaux scolaires
- 2.3b fournir au personnel enseignant l'accès à domicile à leur travail scolaire
- 2.3c élaborer des politiques qui ont des répercussions sur les élèves

2.3d offrir aux élèves de l'aide en ligne pour leurs devoirs et travaux scolaires
2.3e fournir au personnel enseignant des logiciels administratifs appropriés
2.3f fournir au personnel enseignant un ordinateur pour leur permettre d'accomplir leurs tâches d'enseignement
2.3g fournir à domicile des ressources informatiques au personnel enseignant
2.3h fournir au personnel enseignant des guides, une formation et des outils d'enseignement adéquats sur l'intégration des TIC
2.3i fournir aux élèves des activités d'apprentissage pertinentes intégrant les TIC et offrir le matériel, le logiciel et l'infrastructure pour soutenir les activités
2.3j offrir au personnel scolaire des services techniques et pédagogiques de soutien et de dépannage
2.3k offrir les ressources matérielles nécessaires pour soutenir l'utilisation des TIC par les élèves et le personnel enseignant

Objectif 3 : Améliorer le développement des ressources humaines en TIC

3.1 Élaborer une politique sur l'agrément par étapes du personnel enseignant en TIC
3.1a établir une politique d'embauche exigeant que tout le nouveau personnel enseignant suive des cours en TIC
3.1b établir une exigence en matière de certification du personnel enseignant qui requiert au moins un cours universitaire en TIC
3.1c établir un critère d'amélioration de la certification qui prévoit un cours en TIC
3.1d créer des cours reconnus en collaboration avec la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Î.-P.-É. et les conseils scolaires

3.2 Fournir des modèles de développement des ressources humaines et un soutien technologique au personnel enseignant
3.2a effectuer une évaluation des besoins
3.2b offrir des minicours en ligne, des stages d'été et des séminaires

3.3 Créer un organisme national de TIC pour favoriser les usages novateurs des TIC et l'intégration des TIC aux programmes d'études
3.3a créer une association provinciale de technologie en éducation englobant le personnel technique
3.3b entreprendre la création d'une association nationale de technologie en éducation

3.4 Appuyer le personnel enseignant et le personnel technique participant à des conférences de TIC
3.4a créer une campagne de sensibilisation aux conférences sur les TIC
3.4b créer des fonds pour les conférences sur les TIC dans tout le système d'éducation
3.4c obtenir des fonds externes pour soutenir la participation aux conférences sur les TIC

3.5 Fournir des ressources pour appuyer le perfectionnement professionnel du personnel enseignant et du personnel technique
3.5a établir des centres de formation pour le personnel enseignant et le personnel technique
3.5b installer des ordinateurs pour le personnel enseignant dans chaque salle de classe

3.5c donner l'accès aux logiciels à domicile
3.5d fournir des ressources en ligne pour appuyer le développement des ressources humaines
3.5e offrir des cours en ligne pour favoriser le développement des ressources humaines
3.5f offrir un portail éducatif doté de ressources directement liées aux programmes d'études
3.5g offrir une formation pour chaque nouvel élément ou changement à l'infrastructure

3.6 Élaborer des plans de développement des ressources humaines qui répondent aux besoins du personnel et sont conformes aux plans de TIC

3.6a veiller à la mise en place d'un processus de consultation sur l'intégration des TIC pour tous les conseillers travaillant au programme d'études et aux services aux étudiants
3.6b mettre en oeuvre la composante des plans technologiques des conseils scolaires portant sur le développement des ressources humaines (perfectionnement professionnel)
3.6c intégrer les plans de développement des ressources humaines aux plans technologiques des écoles
3.6d établir une formule de financement pour appuyer le développement des ressources humaines en matière de TIC
3.6e effectuer une évaluation des besoins en développement des ressources humaines pour le personnel technique
3.6f créer des plans de développement des ressources humaines pour le personnel technique afin de répondre aux besoins

Objectif 4 : Améliorer le soutien technique (y compris le matériel informatique, le logiciel, la connectivité et l'infrastructure)

4.1 Élaborer et communiquer des normes sur le matériel, le logiciel, le câblage, la connectivité et l'infrastructure qui répondent aux exigences des programmes d'études

4.1a élaborer et communiquer un processus formel d'installation et d'évaluation du matériel informatique et du système d'exploitation
4.1b revoir, réviser et communiquer un processus formel d'évaluation des logiciels des programmes d'études
4.1c élaborer et communiquer un cadre de politique pour déterminer le moment adéquat d'évaluer les logiciels
4.1d fournir des ressources pour mener des recherches sur les logiciels et le matériel informatique disponibles
4.1.e publier des normes sur le câblage dans le site Web du ministère de l'Éducation
4.1.f élaborer des politiques et des normes de bureau pour les postes de travail Windows 95/98

4.1.1 Mettre en oeuvre des normes

4.1.1a mettre sur pied des groupes de discussion sur la configuration des imprimantes et des normes pour le réseau

4.2 Appuyer la mise en route de l'année scolaire

4.2a veiller à ce que les comptes des élèves soient disponibles dès la première semaine d'école
4.2b minimiser l'impact des mises à niveau effectuées durant l'été sur l'intégrité des serveurs et des PC

4.2c examiner et élaborer des politiques pour les installations afin de minimiser l'impact sur les TIC

4.2d veiller à ce que le personnel technique ait un accès adéquat aux écoles durant l'été

4.2e offrir des séances d'information pour les directeurs et les directrices d'école et les personnes-ressources techniques des établissements afin de partager de l'information sur les changements

4.3 Fournir un soutien technique adéquat en matière de matériel informatique à toutes les écoles

4.3a établir des normes sur le nombre d'ordinateurs par technicien travaillant sur le terrain, par administrateur de réseau et par technicien au dépannage

4.3b fournir des ressources pour développer des applications, des sites Web, des programmes utilitaires, des bases de données, etc. afin de répondre aux besoins

4.3c élaborer une base de données pour la formation du personnel enseignant

4.3d déterminer les améliorations à apporter à LESTER

4.3e élaborer en ligne un inventaire de matériel informatique (ordinateurs, imprimantes et serveurs)

4.3f élaborer un programme utilitaire pour le personnel enseignant permettant d'exporter les données des élèves et de les importer en tant que dossier d'usager en Microcat

4.4 Adopter un plan de communication sur la technologie

4.4a établir des réunions semestrielles avec les comités de technologie des conseils scolaires afin de favoriser la planification concertée

4.5 Améliorer la stabilité de l'environnement

4.5a établir des normes sur le temps de réponse du système

4.5b explorer la possibilité d'établir une plate-forme client léger à titre de mécanisme de prestation aux utilisateurs

4.5c remplacer les ordinateurs 486 par un matériel informatique adéquat

4.5d élaborer un programme de mise à jour continue des normes sur le matériel informatique afin d'appuyer les normes des programmes d'études

4.5e établir un cycle de vie pertinent pour les ordinateurs dans les domaines spécialisés des programmes d'études

4.5f élaborer un programme d'entretien continu du matériel informatique

4.5g accorder des ressources en matériel informatique qui sont conformes aux normes

4.5h effectuer une analyse coût-avantage sur la connectivité et la consolidation des serveurs

4.5i élaborer une stratégie pour l'allocation

4.5j remplacer les serveurs 486 et P-75

4.5.k installer des connexions IP pures/mises à niveau NetWare 5

4.5l standardiser et faire le nettoyage des comptes non-élèves

4.6 **Donner un caractère officiel au service et au soutien**

- 4.6a établir des normes de service avec les clients et les vendeurs
- 4.6b améliorer l'accès des écoles au service de dépannage en offrant divers moyens de communication
- 4.6c fournir de la documentation d'aide technique
- 4.6d fournir des modules d'initiation au diagnostic de pannes pour l'utilisateur (WAN, LAN)
- 4.6e offrir des services de rappel et de disponibilité après les heures normales pour les pannes de serveur ou de réseau
- 4.6f fournir du personnel de ressource technique approprié selon la complexité et la quantité d'infrastructure
- 4.6g élaborer des protocoles pour aider les conseils scolaires à déterminer les priorités de soutien technique des écoles dont ils ont la responsabilité

Objectif 5 : Améliorer l'accès équitable

5.1 **Fournir des logiciels et du matériel informatique appropriés et suffisants aux élèves et aux écoles**

- 5.1a établir un ratio ordinateur-élèves dans les écoles
- 5.1b établir un ratio ordinateur-enseignants dans les écoles
- 5.1c établir des quotas de base en ce qui concerne l'équipement de TIC en fonction des besoins des programmes d'études
- 5.1d établir une stratégie de remplacement de l'équipement pour refléter les besoins

5.2 **Établir des normes de configuration pour les domaines spécialisés des programmes d'études**

- 5.2a établir des normes de configuration pour appuyer l'apprentissage dans des domaines comme l'éducation spéciale, les centres de ressources de bibliothèque, les laboratoires d'arts graphiques, les ateliers d'initiation à la technologie (arts industriels), etc.

5.3 **Évaluer l'utilisation et les besoins des élèves et le temps qu'ils consacrent aux activités intégrées**

- 5.3a faire un sondage auprès des élèves pour déterminer leurs besoins d'utilisation des TIC dans le cadre des programmes d'études

5.4 **Fournir un accès équitable aux TIC aux élèves ayant des besoins particuliers**

- 5.4a faire des recherches sur les appareils fonctionnels et les formats qui faciliteront l'utilisation efficace des TIC par les élèves ayant des besoins particuliers
- 5.4b évaluer les besoins en TIC des élèves ayant des besoins particuliers dans toute la province
- 5.4c élaborer un plan pour fournir un accès équitable aux TIC aux élèves des programmes d'éducation nouvelle (écoles « alternatives »)

5.5 **Établir des lignes directrices sur les TIC pour les élèves et le personnel enseignant**

- 5.5a fournir des lignes directrices sur le temps consacré aux activités intégrées
- 5.5b fournir aux élèves l'accès aux TIC après les heures normales d'école

5.6 Offrir des ressources de TIC aux élèves et au personnel enseignant pour l'usage à domicile

- 5.6a explorer les possibilités d'achat de logiciel et de matériel informatique pour l'utilisation à domicile par le personnel enseignant
- 5.6b étudier la possibilité d'offrir à domicile l'accès à Internet au personnel enseignant et aux élèves
- 5.6c étudier la possibilité de donner aux élèves et au personnel enseignant à la maison l'accès aux devoirs et aux travaux scolaires
- 5.6d étudier la possibilité pour les écoles d'être leur propre fournisseur de service Internet

5.7 Fournir au personnel enseignant le matériel informatique et l'accès approprié pour faire leur travail

- 5.7a offrir un ordinateur portatif à chaque enseignant et enseignante

5.8 Mettre au point des cours d'éducation à distance pour les élèves et le personnel enseignant

- 5.8a offrir les outils adéquats pour la prestation de l'éducation à distance dans les écoles
- 5.8b évaluer les besoins et les possibilités d'éducation à distance et élaborer des moyens et des ressources pour répondre à ces besoins

5.9 Offrir un soutien technique et de connectivité équitable

- 5.9a mener des recherches continues sur la façon de répondre, à l'avenir, à la demande croissance de bande passante (débit) dans les écoles de l'Île

Objectif 6 : Améliorer la recherche et développement

6.1 Entreprendre des partenariats de soutien qui encouragent ou font de la recherche et développement

- 6.1a établir un lien avec UPEI afin de favoriser la communication sur les besoins de recherche, les résultats de recherche et leur potentiel
- 6.1b communiquer avec d'autres universités et collèges pour obtenir les résultats des dernières recherches menées sur la méthodologie et le développement des ressources humaines en TIC
- 6.1c appuyer l'adhésion aux organismes nationaux et internationaux qui font la promotion des TIC en éducation
- 6.1d faire participer les élèves aux recherches sur les TIC
- 6.1e mener des recherches pour établir les besoins en TIC des établissements postsecondaires et du milieu de travail

6.2 Encourager la recherche dans tout le système

- 6.2a appuyer les programmes et projets locaux de TIC

6.3 Fournir une source de financement pour la recherche et développement

- 6.3a élaborer des lignes directrices sur l'affectation de fonds pour des types variés de recherche et développement
- 6.3b établir un fonds pour les projets de recherche et développement
- 6.3c rendre compte dans un site Web de toutes les activités et initiatives de recherche et développement
- 6.3d établir des postes de recherche au niveau du ministère
- 6.3e identifier le personnel et les tâches spécifiques pour effectuer la recherche

6.3f fournir un laboratoire de recherche pour les essais de logiciel et de matériel
6.3g établir un centre d'excellence pour l'utilisation des TIC dans les écoles
6.3h amorcer des recherches en collaboration avec des parties intéressées et y participer
6.3i appuyer le Centre de l'économie du savoir appliqué

Objectif 7 : Améliorer l'intégration des TIC aux programmes d'études

7.1 Élaborer des cours d'éducation à distance qui mettent à profit les TIC

7.1a mettre au point des directives et des lignes directrices sur l'éducation à distance
7.1b effectuer une évaluation des besoins pour l'éducation à distance
7.1c élaborer des lignes directrices et politiques administratives pour l'éducation à distance dans les écoles
7.1d élaborer des lignes directrices sur les cours interprovinciaux et intraprovinciaux
7.1e entreprendre des projets pilotes d'éducation à distance faisant appel aux programmes d'études d'autres provinces et de l'Î.-P.-É.
7.1f établir un fonds d'éducation à distance pour la création de stratégies novatrices d'éducation à distance
7.1g élaborer une formation pour le personnel enseignant sur l'utilisation de l'éducation à distance

7.2 Assurer un soutien au personnel enseignant en ce qui concerne les stratégies, les documents des programmes d'études et la documentation de base aux fins d'intégration des TIC aux programmes d'études

7.2a créer un portail où les élèves et le personnel enseignant ont accès à de l'information et à un soutien sur l'intégration des TIC
7.2b promouvoir et mettre en oeuvre des méthodes propices à l'intégration des TIC
7.2c offrir des ressources afin d'explorer les logiciels disponibles sur le marché qui pourraient appuyer l'intégration des TIC aux programmes d'études
7.2d continuer à élaborer des programmes d'études qui intègrent les TIC
7.2e fournir des ressources humaines pour élaborer des programmes d'études qui intègrent les TIC et assurer le développement des ressources humaines pour veiller à cette intégration
7.2f former des conseillers à l'intégration des TIC aux méthodes des programmes d'études
7.2g fournir aux conseillers et au personnel enseignant le logiciel et le matériel informatique nécessaires pour intégrer les TIC
7.2h utiliser des « groupes pilotes » comme modèles pour l'intégration des TIC aux programmes d'études et la mise en oeuvre des programmes d'études
7.2i choisir une plate-forme logicielle pour l'éducation à distance

5. Objectifs et mesure du rendement

N°	Objectifs	Mesure
1	Améliorer le leadership en TIC	- pourcentage de conseils scolaires et d'écoles ayant un plan de TIC - pourcentage d'activités annuelles planifiées menées à bien à l'intérieur du plan de TIC du ministère - pourcentage de budget de fonctionnement alloué aux TIC par le ministère et les conseils scolaires - niveau de satisfaction des administrateurs et des administratrices scolaires face au soutien des TIC
2	Améliorer le soutien aux utilisateurs pour les TIC utilisée dans le cadre de l'apprentissage	- niveau de satisfaction des élèves et du personnel enseignant quant au soutien aux utilisateurs pour les TIC utilisée dans le cadre de l'apprentissage
3	Améliorer le développement des ressources humaines en TIC	- nombre de séances de formation offertes au personnel enseignant - nombre d'enseignants et d'enseignantes participant aux séances de formation - nombre moyen de cours auxquels a participé le personnel technique - niveau de satisfaction du personnel enseignant et technique quant aux possibilités de développement des ressources humaines
4	Améliorer le soutien technique (y compris le matériel, le logiciel, la connectivité et l'infrastructure) qui répondent aux exigences des programmes d'études	- nombre d'écoles qui répondent aux normes établies, p. ex. ratios de périphériques, câblage, ordinateurs, vitesse de transmission des lignes, serveurs - ratio ordinateur-élèves - temps de réponse pour les problèmes techniques - temps requis pour régler un problème technique - nombre d'ordinateurs ayant reçu un entretien préventif au cours de la dernière année - temps de bon fonctionnement des serveurs - satisfaction des utilisateurs en ce qui concerne le soutien technique
5	Améliorer l'accès équitable	- temps d'utilisation de l'ordinateur par élève - temps d'utilisation de l'ordinateur par enseignant ou enseignante
6	Améliorer la recherche et développement	- pourcentage du budget de fonctionnement affecté à la recherche - nombre de partenariats de recherche (privés, postsecondaires, interministériels, interprovinciaux, fédéraux-provinciaux-municipaux) - nombre de programmes et de projets pilotes locaux de TIC - nombre de possibilités de perfectionnement professionnel en recherche et développement
7	Améliorer l'intégration des TIC aux programmes d'études	- nombre de séances de formation régulières qui englobent l'intégration des TIC - nombre d'enseignants et d'enseignantes utilisant des documents à jour d'intégration des TIC - nombre d'élèves participant à des activités d'apprentissage intégrées

6. Conception du plan

Les étapes suivantes, adaptées à partir des méthodes courantes de gestion de projet, ont été utilisées pour établir le plan directeur d'utilisation des TIC dans le système scolaire.

Tout plan comprend une part de travail à accomplir et une part de produits à livrer. Le but d'élaborer un plan stratégique et, par la suite des plans opérationnels, est de veiller à ce que le travail se fasse de façon coordonnée, rapide et rentable et à ce que l'utilisateur soit la personne qui en retire le plus d'avantages.

Dans certains cas, le travail peut être effectué de façon indépendante et autonome. Une activité autonome peut débuter n'importe quand dans le temps et n'a pas d'influence sur le reste du travail entrepris. Dans d'autres cas, le travail dépend de certaines conditions (p. ex. le matériel disponible, les ressources humaines formées et affectées au projet, etc.) et dans ces situations, le travail s'inscrit à l'intérieur d'une série d'activités ayant un lien de dépendance logique. Il y a alors des activités initiales bien établies auxquelles succèdent logiquement d'autres activités de travail.

Pour mettre en oeuvre un plan qui soit utile et qui ne perturbe pas le système scolaire, il est essentiel d'énoncer et de bien comprendre les liens de dépendance et l'ordre d'exécution du travail requis pour intégrer avec efficacité les TIC dans les programmes d'études.

Hypothèse de départ : Nous sommes partis du principe que le principal facteur de succès de l'intégration des TIC aux programmes d'études était que nous devions assurer un soutien aux utilisateurs pour l'utilisation des TIC dans le cadre de l'apprentissage. Aux fins du plan, on a présumé que les principaux utilisateurs étaient les élèves et éducateurs et en particulier le personnel enseignant des salles de classe.

Étape 1 Établir le lien de dépendance entre les activités et projets

1.1 En partant du principe que « le soutien aux utilisateurs pour les TIC utilisée dans le cadre de l'apprentissage » (objectif 2) est le facteur de succès critique pour l'utilisation des TIC dans le système scolaire, les stratégies de l'objectif 2 ont été utilisées comme point de départ pour établir les liens de dépendance entre les activités. L'annexe 1 présente toutes les stratégies établies pour l'objectif 2 ainsi que les activités et projets connexes pour tous les autres objectifs.

1.2 Nous avons aussi établi l'ordre logique entre les stratégies de l'objectif. Cela a permis d'illustrer la vaste étendue du plan et les rapports complexes entre les divers projets et activités.

1.3 Nous avons déterminé les liens de dépendance logique pour toutes les activités et projets à l'intérieur des stratégies de l'objectif 2.
Nous avons également tenu compte des activités et projets ne faisant pas partie des stratégies de l'objectif 2.

1.4 Nous avons cerné les activités et projets considérés comme étant autonomes et les activités et projets « initiaux » ou de démarrage.

En plus de fournir l'ordre logique pour les activités et projets, cet exercice a permis de cerner les activités et projets autonomes et les activités et projets initiaux.

Les tableaux illustrant l'ordre logique sont disponibles sur demande auprès du ministère de l'Éducation.

Les tâches précises à effectuer à l'intérieur des activités et projets et le délai d'exécution seront déterminés par une équipe de projet qui sera mise sur pied pour chaque activité et projet à la *phase deux* du plan. Les équipes de projet se composeront des partenaires pertinents en éducation selon le contenu et le calendrier de l'activité ou du projet.

Étape 2 Établir les priorités

2.1 Critères de priorité

Nous avons déterminé la priorité de chaque activité et projet en fonction des critères suivants :

- projet de base pour les TIC en éducation
- établissement d'un cadre et de normes pour les actions futures
- projet déjà en cours
- réaliste de penser que l'activité ou le projet peut être réalisé au cours de la présente année budgétaire, et coût et temps requis
- satisfait ou s'intéresse aux attentes du système scolaire
- indique un engagement à l'intégration des TIC dans le milieu de l'éducation
- impact le plus grand sur la vision et la mission
- démontre que les TIC sont intégrées aux activités et pratiques continues de l'éducation. Complètement intégrée aux plans, aux budgets d'éducation, etc.
- projet rapide et facile
- ratio action-impact
- stabilité du système
- pratiques exemplaires évidentes ou besoin d'établir quelles sont les pratiques exemplaires
- répond aux besoins des programmes d'études
- répond aux besoins des élèves, améliore l'apprentissage et l'utilisation des TIC dans le cadre de l'apprentissage
- développement des ressources humaines
- s'occupe des gens d'abord
- réponse à l'examen de l'infrastructure
- démontre et améliore la compréhension et le leadership des TIC en éducation
- liens stratégiques à la communauté et aux partenariats pour favoriser les TIC en éducation

L'annexe 2 présente la liste des activités et projets autonomes et initiaux (comme il est indiqué dans les liens logiques, étape 1) classés par priorité en fonction des critères de priorité indiqués ci-dessus.

L'ordre logique et la priorité des activités et des projets fournissent le cadre pour l'intégration des TIC aux programmes d'études.

7. Mise en oeuvre du plan

La mise en oeuvre du présent plan stratégique sera entamée dès que possible au moyen des activités et projets établis comme ayant la priorité n° 1 car ce sont ces activités et ces projets qui déterminent l'orientation et le cadre du plan stratégique pour l'intégration des TIC dans le système scolaire.

Vous trouverez ci-dessous une liste des activités et projets initiaux et l'organisme ou la personne responsable de chacun. Les activités sont présentées à l'intérieur des domaines de résultats critiques précisés dans l'énoncé de mission de cette initiative.

Ministère de l'Éducation
Activités et projets de priorité 1 du plan stratégique sur les TIC

Domaines de résultats critiques	Projet/Activité		Responsable
Leadership	**1.2a**	désigner un comité pour s'occuper, de façon régulière, de la surveillance, de l'examen et de la mise à jour du plan stratégique des TIC	Ministre et sous-ministre
	1.4a	à l'échelle provinciale, élaborer une structure qui veille à une prestation coordonnée des services sur le plan matériel et organisationnel	Ministre
	6.3d	établir des postes de recherche au niveau du ministère	Ministre/Sous-ministre
	6.3e	identifier le personnel et les tâches spécifiques pour effectuer la recherche	Ministre/Sous-ministre

Ministère de l'Éducation **Activités et projets de priorité 1 du plan stratégique sur les TIC**			
Politiques	**1.4e**	élaborer un document de politique et l'incorporer dans une directive du ministre sur l'intégration des TIC aux programmes d'études	Directeur principal de l'enseignement public
	1.4d	passer en revue, dans le contexte du plan, le mandat du Comité consultatif du ministre sur la technologie	Ministre
	4.6a	établir des normes de service avec les clients et les vendeurs	Services des systèmes et de la technologie
	4.2a	veiller à ce que les comptes des élèves soient disponibles dès la première semaine d'école	Services des systèmes et de la technologie
	4.2b	minimiser l'impact des mises à niveau effectuées durant l'été sur l'intégrité des serveurs et des PC	Services des systèmes et de la technologie
	4.5a	établir des normes sur le temps de réponse du système	Services des systèmes et de la technologie
Intégration des TIC aux programmes d'études	**1.4b**	financer des postes permanents pour les conseillers en technologie dans les conseils scolaires	Ministre/Sous-ministre
	2.1b	évaluer l'utilisation que font les élèves des TIC dans le cadre de leur apprentissage	Directeur principal de l'enseignement public
	5.3a	faire un sondage auprès des élèves pour déterminer leurs besoins d'utilisation des TIC dans le cadre des programmes d'études	Directeur principal de l'enseignement public
	7.2e	fournir des ressources humaines pour élaborer des programmes d'études qui intègrent les TIC et assurer le développement des ressources humaines pour veiller à cette intégration	Directeur principal de l'enseignement public

Ministère de l'Éducation **Activités et projets de priorité 1 du plan stratégique sur les TIC**			
Développement des ressources humaines	2.1a	évaluer le niveau de compétences en TIC du personnel enseignant	Directeur principal de l'enseignement public
	2.2a	évaluer, examiner et choisir des modèles de soutien pédagogique pour les élèves et le personnel enseignant	Directeur principal de l'enseignement public
	2.2b	évaluer, examiner et choisir des modèles de soutien non pédagogique pour les élèves et le personnel enseignant	Ministère, conseils scolaires et écoles
	3.2a	effectuer une évaluation des besoins	Ministère
	3.6c	intégrer les plans de développement des ressources humaines aux plans technologiques des écoles	Écoles
Partenariats	1.6a	confier à un comité le rôle d'établir des partenariats axés sur des initiatives de TIC	Directeur principal de l'enseignement public

Assurer la pertinence et le caractère opérationnel du plan

Le plan a été préparé entre janvier et juin 2001. Bien qu'aucun délai précis n'ait été établi pour le plan, on prévoit que sa mise en oeuvre va nécessiter de trois à cinq ans. Au fil du temps, les priorités et l'environnement vont sans doute changer et il faudra refléter ces changements dans le plan.

Les stratégies, activités et projets proposés devront être revus et mis à jour de façon régulière pour assurer la pertinence et l'applicabilité du plan. Pendant toute la durée de la *phase deux* du plan, le ministère de l'Éducation veillera à l'examen continu du plan en collaboration avec les partenaires du milieu de l'éducation. L'annexe 3 comprend un plan de travail et une feuille sur l'état des travaux qui seront utilisés pour surveiller et assurer le suivi de cet ambitieux plan visionnaire.

8. Communications

Le ministère de l'Éducation croit qu'un processus ouvert de consultation, de participation et d'information s'impose pour assurer le succès de l'élaboration et de la mise en oeuvre du plan stratégique et des plans opérationnels subséquents de TIC dans le système scolaire.

La stratégie de communication englobera les intervenants suivants :

- Équipe de gestion du ministère de l'Éducation (directeurs et sous-ministre)
- Conseillers des Programmes en anglais, des Programmes en français et des Services aux étudiants
- Personnel du ministère de l'Éducation avec les Services des systèmes et de la technologie
- Comité consultatif du ministre sur la technologie
- Collège Holland
- University of Prince Edward Island
- Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Île-du-Prince-Édouard
- Conseils scolaires
- Directeurs et directrices d'école
- Personnes-ressources des écoles
- Enseignants et enseignantes
- Home and School Federation (Fédération foyer-école)
- Grand public

Communication à la *phase un* du plan

Pendant la phase un du plan, Keith Tompkins, gestionnaire du projet, a participé aux réunions des différents intervenants pour faire le point sur les progrès de l'élaboration du plan stratégique des TIC de la 1re à la 12e année.

Sa présentation comportait un compte rendu sur l'étendue du plan, la vision, la mission, les valeurs et principes, les domaines de résultats critiques, les objectifs et des exemples de stratégies et de mesure du rendement.

À la fin de chaque réunion, on invitait l'assistance à exprimer leurs opinions et commentaires. Les gens étaient aussi informés de la marche à suivre pour obtenir de l'information sur le plan et contribuer leurs commentaires par l'entremise du site Web du comité de planification.

Le plan écrit sera distribué aux éducateurs et aux intervenants. De plus, le plan sera affiché dans le site Web du ministère et du comité de planification afin de faciliter l'accès à l'information du plan. On invitera les éducateurs et les intervenants à exprimer leurs commentaires.

Communication à la *phase deux* du plan

À la *phase deux*, le ministère de l'Éducation dirigera et coordonnera l'étude de chaque activité et projet. En s'appuyant sur les priorités et les liens de dépendance établis, le ministère de l'Éducation, en collaboration avec ses partenaires, examinera chaque activité et projet pour s'assurer qu'ils sont pertinents et adéquats et pour déterminer des plans d'action assortis d'échéances et d'un budget pour la mise en oeuvre recommandée. Compte tenu du nombre élevé d'activités et de projets, il est fort probable que plus d'un projet ou activité seront examinés et en cours d'élaboration en même temps.

Dès que chaque activité et projet est entamé, il sera affiché dans le site Web du ministère de l'Éducation et on demandera aux éducateurs et aux intervenants de faire part de leurs commentaires. L'information pertinente découlant des commentaires recueillis sera ajoutée à l'ébauche du plan, s'il y a lieu.

Communication à la *phase trois* du plan

Cette phase comprend deux volets :

- Rapports d'étape :

  De façon continue, le ministère et les personnes nommées pour s'occuper du plan stratégique de TIC, y compris les gestionnaires de projet pour chacun des projets entrepris dans le cadre du présent plan, seront responsables d'informer le ministère, le système et tous les intervenants des progrès réalisés à ce jour pour tous les projets entrepris.

- Participation et consultation :

  À mesure que chaque projet sera entrepris, il sera très important que les intervenants visés fournissent leurs commentaires et idées à l'équipe du projet. On pourra ainsi s'assurer que les résultats recherchés dans le cadre du projet répondent aux besoins des intervenants.

La communication à cette phase inclura des réunions, de la correspondance, des pages Web, des groupes de travail et d'autres moyens et véhicules qui permettent le dialogue entre les membres du projet, le ministère et le système scolaire et les autres intervenants.

Annexe 1

Objectif 2 et liste d'activités et de projets associés

En partant du principe que « le soutien aux utilisateurs pour les TIC utilisées dans le cadre de l'apprentissage » (objectif 2) est le facteur de succès critique pour l'utilisation des TIC dans le système scolaire, les stratégies de l'objectif 2 ont été utilisées comme point de départ pour établir les liens de dépendance entre les activités. L'annexe 1 présente toutes les stratégies établies pour l'objectif 2 ainsi que les activités et projets connexes pour tous les autres objectifs.

Objectif 2 : Améliorer le soutien aux utilisateurs pour les TIC utilisées dans le cadre de l'apprentissage

2.1a évaluer le niveau de compétences général en TIC du personnel enseignant

3.2a effectuer une évaluation des besoins

2.1b évaluer l'utilisation que font les élèves des TIC dans le cadre de leur apprentissage

5.3a faire un sondage auprès des élèves pour déterminer leurs besoins d'utilisation des TIC dans le cadre des programmes d'études (sondage en ligne)

2.1c évaluer les ressources qui sont en place pour appuyer l'utilisation des TIC par les élèves et le personnel enseignant

4.3d déterminer les améliorations à apporter à LESTER

2.2a évaluer, examiner et choisir des modèles de soutien pédagogique pour les élèves et le personnel enseignant

1.4c évaluer l'allocation de personnel pour appuyer les postes de personnes-ressources en technologie dans les écoles
2.1a évaluer le niveau de compétences en TIC du personnel enseignant
5.3a faire un sondage auprès des élèves pour déterminer leurs besoinsd'utilisation des TIC dans le cadre des programmes d'études (sondage en ligne)
5.4b évaluer les besoins en TIC des élèves ayant des besoins particuliers dans toute la province
5.8b évaluer les besoins et les possibilités d'éducation à distance et élaborer des moyens et des ressources pour répondre à ces besoins
6.1a établir un lien avec UPEI afin de favoriser la communication sur les besoins de recherche, les résultats de recherche et leur potentiel
6.1b communiquer avec d'autres universités et collèges pour obtenir les résultats des dernières recherches menées sur la méthodologie et le développement des ressources humaines en TIC
6.3d établir des postes de recherche au niveau du ministère
6.3e identifier le personnel et les tâches spécifiques pour effectuer la recherche
6.3h amorcer des recherches entre les parties intéressées et y participer
7.1b effectuer une évaluation des besoins pour l'éducation à distance

2.2b évaluer, examiner et choisir des modèles de soutien non pédagogique pour les élèves et le personnel enseignant

3.6e effectuer une évaluation des besoins en développement des ressources humaines pour le personnel technique

3.6f créer des plans de développement des ressources humaines pour le personnel technique afin de répondre aux besoins
5.8b évaluer les besoins et les possibilités d'éducation à distance et élaborer des moyens et des ressources pour répondre à ces besoins
6.3d établir des postes de recherche au niveau du ministère
6.3e identifier le personnel et les tâches spécifiques pour effectuer la recherche
6.3h amorcer des recherches en collaboration avec des parties intéressées et y participer

2.3a fournir aux élèves l'accès à domicile à leurs travaux scolaires

1.4f définir les rôles et responsabilités des conseils scolaires et du ministère en matière de câblage, d'écoles, de serveurs, de stations centrales, de logiciels, de bureaux, de périphériques ainsi que de formation interne et de développement des ressources humaines
4.1d fournir des ressources pour mener des recherches sur les logiciels et le matériel informatique disponibles
4.2a veiller à ce que les comptes des élèves soient disponibles dès la première semaine d'école
4.2b minimiser l'impact des mises à niveau effectuées durant l'été sur l'intégrité des serveurs et des PC
4.2e offrir des séances d'information pour les directeurs et les directrices d'école et les personnes-ressources techniques des établissements afin de partager de l'information sur les changements
4.3b fournir des ressources pour développer des applications, des sites Web, des programmes utilitaires, des bases de données, etc. afin de répondre aux besoins
4.5a établir des normes sur le temps de réponse du système
4.5b explorer la possibilité d'établir une plate-forme client léger à titre de mécanisme de prestation aux utilisateurs
4.5i élaborer une stratégie pour l'allocation
5.5b fournir aux élèves l'accès aux TIC après les heures normales d'école
5.6b étudier la possibilité d'offrir à domicile l'accès à Internet au personnel enseignant et aux élèves
5.6c étudier la possibilité de donner aux élèves et au personnel enseignant à la maison l'accès aux devoirs et aux travaux scolaires
5.6d étudier la possibilité pour les écoles d'être leur propre fournisseur de service Internet
5.8b évaluer les besoins et les possibilités d'éducation à distance et élaborer des moyens et des ressources pour répondre à ces besoins

2.3b fournir au personnel enseignant l'accès à domicile à leur travail scolaire

1.4f définir les rôles et responsabilités des conseils scolaires et du ministère en matière de câblage, d'écoles, de serveurs, de stations centrales, de logiciels, de bureaux, de périphériques ainsi que de formation interne et de développement des ressources humaines
3.5c donner l'accès aux logiciels à domicile
3.5d fournir des ressources en ligne pour appuyer le développement des ressources humaines
3.5e offrir des cours en ligne pour favoriser le développement des ressources humaines
3.5f offrir un portail éducatif doté de ressources directement liées aux programmes d'études
4.1d fournir des ressources pour mener des recherches sur les logiciels et le matériel informatique disponibles

4.3b fournir des ressources pour développer des applications, des sites Web, des programmes utilitaires, des bases de données, etc. afin de répondre aux besoins
4.5a établir des normes sur le temps de réponse du système
4.5b explorer la possibilité d'établir une plate-forme client léger à titre de mécanisme de prestation aux utilisateurs
4.5i élaborer une stratégie pour l'allocation
5.6a explorer les possibilités d'achat de logiciel et de matériel informatique pour l'utilisation à domicile par le personnel enseignant
5.6b étudier la possibilité d'offrir à domicile l'accès à Internet au personnel enseignant et aux élèves
5.6c étudier la possibilité de donner aux élèves et au personnel enseignant à la maison l'accès aux devoirs et aux travaux scolaires
5.6d étudier la possibilité pour les écoles d'être leur propre fournisseur de service Internet
5.7a offrir un ordinateur portatif à chaque enseignant et enseignante

2.3c élaborer des politiques qui ont des répercussions sur les élèves

1.3a élaborer un plan technologique pour chaque district scolaire
1.3b élaborer un plan technologique pour chaque école
1.3d établir des comités de la technologie dans chaque école
1.4e élaborer un document de politique et l'incorporer dans une directive du ministre sur l'intégration des TIC aux programmes d'études
3.1a établir une politique d'embauche exigeant que tout le nouveau personnel enseignant suive des cours en TIC
4.1a élaborer et communiquer un processus formel d'installation et d'évaluation du matériel informatique et du système d'exploitation
4.1b revoir, réviser et communiquer un processus formel d'évaluation des logiciels des programmes d'études
4.1c élaborer et communiquer un cadre de politique pour déterminer le moment adéquat d'évaluer les logiciels
4.3a établir des normes sur le nombre d'ordinateurs par technicien travaillant sur le terrain, par administrateur de réseau et par technicien au dépannage
4.5a établir des normes sur le temps de réponse du système
4.6a établir des normes de service avec les clients et les vendeurs
5.1a établir un ratio ordinateur branché-élèves dans les écoles
5.1c établir des quotas de base en ce qui concerne l'équipement de TIC en fonction des besoins des programmes d'études
5.1d établir une stratégie de remplacement de l'équipement pour refléter les besoins
5.2a établir des normes minimales d'infrastructure et de matériel informatique pour les élèves ayant des besoins particuliers, les laboratoires d'arts graphiques et l'éducation à distance
5.4b évaluer les besoins en TIC des élèves ayant des besoins particuliers dans toute la province
5.5a fournir des lignes directrices sur le temps consacré aux activités intégrées
7.1a mettre au point des directives et des lignes directrices sur l'éducation à distance
4.5r Zenworks pour serveurs

2.3d offrir aux élèves de l'aide en ligne pour leurs devoirs et travaux scolaires

3.5f offrir un portail éducatif doté de ressources directement liées aux programmes d'études
4.5b explorer la possibilité d'établir une plate-forme client léger à titre de mécanisme de prestation aux utilisateurs

4.5i élaborer une stratégie pour l'allocation
5.5b fournir aux élèves l'accès aux TIC après les heures normales d'école
5.6b étudier la possibilité d'offrir à domicile l'accès à Internet au personnel enseignant et aux élèves
5.6c étudier la possibilité de donner aux élèves et au personnel enseignant à la maison l'accès aux devoirs et aux travaux scolaires
7.2a créer un portail où les élèves et le personnel enseignant ont accès à de l'information et à un soutien sur l'intégration des TIC

2.3e fournir au personnel enseignant des logiciels administratifs appropriés

4.1b revoir, réviser et communiquer un processus formel d'évaluation des logiciels des programmes d'études
4.1c élaborer et communiquer un cadre de politique pour déterminer le moment adéquat d'évaluer les logiciels
4.1d fournir des ressources pour mener des recherches sur les logiciels et le matériel informatique disponibles
4.5b explorer la possibilité d'établir une plate-forme client léger à titre de mécanisme de prestation aux utilisateurs
6.3f créer un laboratoire de recherche pour l'évaluation des logiciels et du matériel informatique

2.3f fournir au personnel enseignant un ordinateur pour leur permettre d'accomplir leurs tâches d'enseignement

3.5b installer des ordinateurs pour le personnel enseignant dans chaque salle de classe
3.5g offrir une formation pour chaque nouvel élément ou changement à l'infrastructure
4.1a élaborer et communiquer un processus formel d'installation et d'évaluation du matériel informatique et du système d'exploitation
4.1d fournir des ressources pour mener des recherches sur les logiciels et le matériel informatique disponibles
4.5b explorer la possibilité d'établir une plate-forme client léger à titre de mécanisme de prestation aux utilisateurs
4.5d élaborer un programme de mise à jour continue
4.5e établir un cycle de vie pertinent pour les ordinateurs dans les domaines spécialisés des programmes d'études
4.5f élaborer un programme d'entretien continu du matériel informatique
4.5g accorder des ressources en matériel informatique qui sont conformes aux normes
4.5h effectuer une analyse coût-avantage sur la connectivité et la consolidation des serveurs
5.1b établir un ratio ordinateur-enseignants pour les écoles
5.1d établir une stratégie de remplacement de l'équipement pour refléter les besoins
5.4a faire des recherches sur les appareils fonctionnels et les formats qui faciliteront l'utilisation efficace des TIC par les élèves ayant des besoins particuliers
5.6a explorer les possibilités d'achat de logiciel et de matériel informatique pour l'utilisation à domicile par le personnel enseignant
5.7a offrir un ordinateur portatif à chaque enseignant et enseignante
7.2g fournir aux conseillers et au personnel enseignant le logiciel et le matériel informatique nécessaires pour intégrer les TIC

2.3g fournir à domicile des ressources informatiques au personnel enseignant

- 3.5c donner l'accès aux logiciels à domicile
- 3.5d fournir des ressources en ligne pour appuyer le développement des ressources humaines
- 3.5e offrir des cours en ligne pour favoriser le développement des ressources humaines
- 3.5f offrir un portail éducatif doté de ressources directement liées aux programmes d'études
- 4.1a élaborer et communiquer un processus formel d'installation et d'évaluation du matériel informatique et du système d'exploitation
- 4.1b revoir, réviser et communiquer un processus formel d'évaluation des logiciels des programmes d'études
- 4.1c élaborer et communiquer un cadre de politique pour déterminer le moment adéquat d'évaluer les logiciels
- 4.1d fournir des ressources pour mener des recherches sur les logiciels et le matériel informatique disponibles
- 4.3b fournir des ressources pour développer des applications, des sites Web, des programmes utilitaires, des bases de données, etc. selon le besoin
- 4.5a établir des normes sur le temps de réponse du système
- 4.5b explorer la possibilité d'établir une plate-forme client léger à titre de mécanisme de prestation aux utilisateurs
- 4.5g accorder des ressources en matériel informatique qui sont conformes aux normes, c.-à-d. meilleur résultat pour les élèves au prix le plus bas
- 4.5h effectuer une analyse coût-avantage sur la connectivité et la consolidation des serveurs
- 4.5i élaborer une stratégie pour l'allocation
- 4.6a établir des normes de service avec les clients et les vendeurs
- 4.6c fournir de la documentation d'aide technique
- 5.1d établir une stratégie de remplacement de l'équipement pour refléter les besoins
- 5.6a explorer les possibilités d'achat de logiciel et de matériel informatique pour l'utilisation à domicile par le personnel enseignant
- 5.6b étudier la possibilité d'offrir à domicile l'accès à Internet au personnel enseignant et aux élèves
- 5.6c étudier la possibilité de donner aux élèves et au personnel enseignant à la maison l'accès aux devoirs et aux travaux scolaires
- 5.7a offrir un ordinateur portatif à chaque enseignant et enseignante

2.3h fournir au personnel enseignant des guides, une formation et des outils d'enseignement adéquats sur l'intégration des TIC

- 3.1d créer des cours reconnus en collaboration avec la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Î.-P.-É. et les conseils scolaires
- 3.2a effectuer une évaluation des besoins
- 3.2b offrir des minicours en ligne, des stages d'été et des séminaires
- 3.4a créer une campagne de sensibilisation aux conférences sur les TIC
- 3.4b créer des fonds pour les conférences sur les TIC dans tout le système d'éducation
- 3.5a établir un centre de formation pour le personnel enseignant et le personnel technique
- 3.5b installer des ordinateurs pour le personnel enseignant dans chaque salle de classe
- 3.5d fournir des ressources en ligne pour appuyer le développement des ressources humaines
- 3.5e offrir des cours en ligne pour favoriser le développement des ressources humaines
- 3.5f offrir un portail éducatif doté de ressources directement liées aux programmes d'études
- 3.5g offrir une formation pour chaque nouvel élément ou changement à l'infrastructure

3.6a veiller à la mise en place d'un processus de consultation sur l'intégration des TIC entre tous les conseillers

3.6b mettre en oeuvre la composante du perfectionnement professionnel des plans technologiques des conseils scolaires

4.1a élaborer et communiquer un processus formel d'installation et d'évaluation du matériel informatique et du système d'exploitation

4.1b revoir, réviser et communiquer un processus formel d'évaluation des logiciels des programmes d'études

4.1c élaborer et communiquer un cadre de politique pour déterminer le moment adéquat d'évaluer les logiciels

4.1d fournir des ressources pour mener des recherches sur les logiciels et le matériel informatique sur le marché

4.2c examiner et élaborer des politiques pour les installations afin de minimiser l'impact sur les TIC

4.2d veiller à ce que les techniciens et techniciennes et le personnel technique aient un accès adéquat aux écoles durant l'été

4.2e offrir des séances d'information pour les directeurs et les directrices d'école et les personnes-ressources techniques des établissements afin de partager de l'information sur les changements

4.3b fournir des ressources pour développer des applications, des sites Web, des programmes utilitaires, des bases de données, etc. afin de répondre aux besoins

4.5a établir des normes sur le temps de réponse du système

4.6b améliorer l'accès des écoles au service de dépannage en offrant divers moyens de communication

4.6c fournir de la documentation d'aide technique

4.6d fournir des modules d'initiation au diagnostic de pannes (WAN, LAN)

5.1a établir un ratio ordinateur branché-élèves pour les écoles

5.1b établir un ratio ordinateur-enseignants pour les écoles

5.1c établir des quotas de base en fonction des besoins des programmes d'études

5.1d établir une stratégie de remplacement pour refléter les besoins

5.2a établir des normes d'infrastructure et de matériel informatique minimales

5.4a faire des recherches sur les appareils fonctionnels et les formats qui faciliteront l'utilisation efficace des TIC par les élèves ayant des besoins particuliers

5.4b évaluer les besoins en TIC des élèves ayant des besoins particuliers dans toute la province

5.5a fournir des lignes directrices sur le temps consacré aux activités intégrées

5.6a explorer les possibilités d'achat de logiciel et de matériel informatique pour l'utilisation à domicile par le personnel enseignant

5.6b étudier la possibilité d'offrir à domicile l'accès à Internet au personnel enseignant et aux élèves

5.6d étudier la possibilité pour les écoles d'être leur propre fournisseur de service Internet

5.7a offrir un ordinateur portatif à chaque enseignant et enseignante

5.8a offrir les outils adéquats pour la prestation de l'éducation à distance dans les écoles

5.8b évaluer les besoins et les possibilités d'éducation à distance et élaborer des moyens et des ressources pour répondre à ces besoins

6.1a établir un lien avec UPEI afin de favoriser la communication sur les besoins de recherche, les résultats de recherche et leur potentiel

6.1b communiquer avec d'autres universités et collèges pour obtenir les résultats des dernières recherches menées sur la méthodologie et le développement des ressources humaines en TIC

6.1c appuyer l'adhésion aux organismes nationaux et internationaux qui font la promotion des TIC en éducation

6.2a appuyer les programmes et projets locaux de TIC

6.3f créer un laboratoire de recherche pour l'évaluation des logiciels et du matériel informatique

7.1c élaborer des lignes directrices et politiques administratives pour l'éducation à distance dans les écoles

7.1e entreprendre des projets pilotes d'éducation à distance faisant appel aux programmes d'études d'autres provinces et de l'Î.-P.-É.

7.1f établir un fonds d'éducation à distance pour la création de stratégies novatrices d'éducation à distance

7.1g élaborer une formation pour le personnel enseignant sur l'utilisation de l'éducation à distance l'intégration des TIC

7.2b promouvoir et mettre en oeuvre des méthodes propices à l'intégration des TIC à l'apprentissage

7.2c offrir des ressources afin d'explorer les logiciels disponibles sur le marché qui pourraient appuyer l'intégration des TIC aux programmes d'études

7.2d continuer d'élaborer des programmes d'études qui intègrent les TIC afin de répondre aux besoins des élèves

7.2e fournir des ressources humaines pour élaborer des programmes d'études qui intègrent les TIC et assurer le perfectionnement professionnel pour veiller à cette intégration

7.2g fournir aux conseillers et au personnel enseignant le logiciel et le matériel informatique nécessaires pour intégrer les TIC

7.2h utiliser des « groupes pilotes » comme modèles pour l'intégration des TIC aux programmes d'études et la mise en oeuvre des programmes d'études

7.2i choisir une plate-forme logicielle pour l'éducation à distance

2.3i fournir aux élèves des activités d'apprentissage intégrées pertinentes sur la TIC et offrir le matériel, le logiciel et l'infrastructure pour soutenir les activités

1.4e élaborer un document de politique et l'incorporer dans une directive du ministre sur l'intégration des TIC aux programmes d'études

3.1a établir une politique d'embauche exigeant que tout le nouveau personnel enseignant suive des cours en TIC

3.1b établir une exigence en matière de certification du personnel enseignant qui requiert au moins un cours universitaire en TIC

3.1c établir un critère d'amélioration de la certification qui prévoit un cours en TIC

3.1d créer des cours reconnus en collaboration avec la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Î.-P.-É. et les conseils scolaires

3.2a effectuer une évaluation des besoins

3.2b offrir des minicours en ligne, des stages d'été et des séminaires

3.3a créer une association provinciale sur la technologie en éducation englobant le personnel technique

3.3b entreprendre la création d'une association nationale de technologie en éducation

3.4a créer une campagne de sensibilisation aux conférences sur les TIC

3.4b créer des fonds pour les conférences sur les TIC dans tout le système d'éducation

3.4c obtenir des fonds externes pour soutenir la participation aux conférences sur les TIC

3.5a établir un centre de formation pour le personnel enseignant et le personnel technique
3.5b installer des ordinateurs pour le personnel enseignant dans chaque salle de classe
3.5c donner l'accès aux logiciels à domicile
3.5d fournir des ressources en ligne pour appuyer le développement des ressources humaines
3.5e offrir des cours en ligne pour favoriser le développement des ressources humaines
3.5f offrir un portail éducatif doté de ressources directement liées aux programmes d'études
3.5g offrir une formation pour chaque nouvel élément ou changement à l'infrastructure
3.6a veiller à la mise en place d'un processus de consultation sur l'intégration des TIC pour tous les consultants
3.6b mettre en oeuvre la composante des plans technologiques des conseils scolaires portant sur le développement des ressources humaines
3.6c intégrer les plans de développement des ressources humaines aux plans technologiques des écoles
3.6d établir une formule de financement pour appuyer le développement des ressources humaines en matière de TIC
3.6e effectuer une évaluation des besoins en développement des ressources humaines pour le personnel technique
3.6f créer des plans de développement des ressources humaines pour le personnel technique afin de répondre aux besoins
4.1b revoir, réviser et communiquer un processus formel d'évaluation des logiciels des programmes d'études
4.1c élaborer et communiquer un cadre de politique pour déterminer le moment adéquat d'évaluer les logiciels
4.1d fournir des ressources pour mener des recherches sur les logiciels et le matériel informatique disponibles

4.3b fournir des ressources pour développer des applications, des sites Web, des programmes utilitaires, des bases de données, etc. afin de répondre aux besoins
4.6b améliorer l'accès des écoles au service de dépannage en offrant divers moyens de communication
4.6c fournir de la documentation d'aide technique
4.6d fournir des modules d'initiation au diagnostic de pannes pour l'utilisateur (WAN, LAN)
5.3a faire un sondage auprès des élèves pour déterminer leurs besoins d'utilisation des TIC dans le cadre des programmes d'études
5.4a faire des recherches sur les appareils fonctionnels et les formats qui faciliteront l'utilisation efficace des TIC par les élèves ayant des besoins particuliers
5.4b évaluer les besoins en TIC des élèves ayant des besoins particuliers dans toute la province
5.5a fournir des lignes directrices sur le temps consacré aux activités intégrées
5.6b étudier la possibilité d'offrir à domicile l'accès à Internet au personnel enseignant et aux élèves
5.6c étudier la possibilité de donner aux élèves et au personnel enseignant à la maison l'accès aux devoirs et aux travaux scolaires
5.8b évaluer les besoins et les possibilités d'éducation à distance et élaborer des moyens et des ressources pour répondre à ces besoins
6.1e mener des recherches pour établir les besoins en TIC des établissements postsecondaires et du milieu de travail
6.2a appuyer les programmes et projets locaux de TIC
7.1a mettre au point des directives et des lignes directrices sur l'éducation à distance
7.1b effectuer une évaluation des besoins pour l'éducation à distance

7.1c élaborer des lignes directrices et politiques administratives pour l'éducation à distance dans les écoles
7.1d élaborer des lignes directrices sur les cours interprovinciaux et intraprovinciaux
7.2a créer un portail où les élèves et le personnel enseignant ont accès à de l'information et à un soutien sur l'intégration des TIC
7.2b promouvoir et mettre en oeuvre des méthodes propices à l'intégration des TIC
7.2c offrir des ressources afin d'explorer les logiciels disponibles sur le marché qui pourraient appuyer l'intégration des TIC aux programmes d'études
7.2d continuer à élaborer des programmes d'études qui intègrent les TIC

2.3j offrir au personnel scolaire des services techniques et pédagogiques de soutien et de dépannage

1.4b financer des postes permanents pour les conseillers en technologie dans les conseils scolaires projets spéciaux, appuyer les consultants des services aux étudiants
3.5f offrir un portail éducatif doté de ressources directement liées aux programmes d'études
4.1b revoir, réviser et communiquer un processus formel d'évaluation des logiciels
4.1c élaborer et communiquer un cadre de politique pour déterminer le moment adéquat d'évaluer les logiciels
4.5a établir des normes sur le temps de réponse du système
4.5i élaborer une stratégie pour l'allocation
4.6a établir des normes de service avec les clients et les vendeurs (contrats de niveau de service et protocoles d'entente)
4.6b améliorer l'accès des écoles au service de dépannage en offrant divers moyens de communication
4.6c fournir de la documentation d'aide technique
4.6d fournir des modules d'initiation au diagnostic de pannes (WAN, LAN)
5.1c établir des quotas de base en fonction des besoins des programmes d'études
6.3g établir un centre d'excellence sur l'utilisation des TIC dans les écoles

2.3k offrir les ressources matériel les nécessaires pour soutenir l'utilisation des TIC par les élèves et le personnel enseignant

Annexe 2
Priorité des activités et projets

Les **activités et projets autonomes** ou **initiaux** sont présentés ci-dessous selon leur priorité. La **priorité 1** indique une urgence de mener à bien l'activité ou le projet afin d'établir l'orientation pour l'intégration stratégique des TIC dans le milieu de l'éducation.

Groupe de priorité 1

1.2.a	désigner un comité pour s'occuper, de façon régulière, de la surveillance, de l'examen et de la mise à jour du plan stratégique des TIC
1.4.a	à l'échelle provinciale, élaborer une structure qui veille à une prestation coordonnée des services sur le plan matériel et organisationnel
6.3.d	établir des postes de recherche au niveau du ministère
6.3.e	identifier le personnel et les tâches spécifiques pour effectuer la recherche
1.4e	élaborer un document de politique et l'incorporer dans une directive du ministre sur l'intégration des TIC aux programmes d'études
1.4d	passer en revue, dans le contexte du plan, le mandat du Comité consultatif du ministre sur la technologie
4.6a	établir des normes de service avec les clients et les vendeurs
4.2a	veiller à ce que les comptes des élèves soient disponibles dès la première semaine d'école
4.2b	minimiser l'impact des mises à niveau effectuées durant l'été sur l'intégrité des serveurs et des PC
4.5a	établir des normes sur le temps de réponse du système
1.4b	financer des postes permanents pour les conseillers en technologie dans les conseils scolaires
2.1b	évaluer l'utilisation que font les élèves des TIC dans le cadre de leur apprentissage
5.3a	faire un sondage auprès des élèves pour déterminer leurs besoins d'utilisation des TIC dans le cadre des programmes d'études
7.2e	fournir des ressources humaines pour élaborer des programmes d'études qui intègrent les TIC et assurer le développement des ressources humaines pour veiller à cette intégration
2.1a	évaluer le niveau de compétences en TIC du personnel enseignant
2.2a	évaluer, examiner et choisir des modèles de soutien pédagogique pour les élèves et le personnel enseignant
2.2b	évaluer, examiner et choisir des modèles de soutien non pédagogique pour les élèves et le personnel enseignant
3.2a	effectuer une évaluation des besoins
3.6c	intégrer les plans de développement des ressources humaines aux plans technologiques des écoles
1.6a	confier à un comité le rôle d'établir des partenariats axés sur des initiatives de TIC

Groupe de priorité 2

1.3.c	offrir des ressources pour la planification
1.5.a	accorder une place prédominante aux TIC à l'ordre du jour des réunions du ministère, des conseils scolaires et des écoles
2.3.c	élaborer des politiques qui ont des répercussions sur les élèves
4.1.a	élaborer et communiquer un processus formel d'installation et d'évaluation du matériel informatique et du système d'exploitation
5.4.a	fournir des ressources aux élèves ayant des besoins particuliers
3.5.b	installer des ordinateurs pour le personnel enseignant dans chaque salle de classe
5.7.a	offrir un ordinateur portatif à chaque enseignant et enseignante
7.2.g	fournir aux conseillers et au personnel enseignant le logiciel et le matériel informatique nécessaires pour intégrer les TIC
2.3.h	fournir au personnel enseignant des guides, une formation et des outils d'enseignement adéquats sur l'intégration des TIC (afficheur à cristaux liquides, caméras numériques)
7.2.d	continuer à élaborer des programmes d'études qui intègrent les TIC
7.1.a	mettre au point des directives et des lignes directrices sur l'éducation à distance
5.8.b	évaluer les besoins et les possibilités d'éducation à distance et élaborer des moyens et des ressources pour répondre à ces besoins
3.2.a	effectuer une évaluation des besoins
1.1.b	établir les besoins de TIC des conseils scolaires
1.4.f	définir les rôles et responsabilités des conseils scolaires et du ministère en matière de câblage, d'écoles, de serveurs, de stations centrales, de logiciels, de bureaux
4.1.d	fournir des ressources pour mener des recherches sur les logiciels et le matériel informatique
6.3.d	établir des postes de recherche au niveau du ministère
6.3.e	identifier le personnel et les tâches spécifiques pour effectuer la recherche
1.6.b	envisager le rôle des organismes de solutions novatrices (*Innovative Solutions Agency*) pour favoriser les TIC dans le domaine de l'éducation
1.3.e	appuyer les leaders de la technologie en milieu scolaire
7.2.c	offrir des ressources afin d'explorer les logiciels disponibles qui pourraient appuyer l'intégration des TIC aux programmes d'études
2.1.c	évaluer les ressources qui sont en place pour appuyer l'utilisation des TIC par les élèves et le personnel enseignant
2.3.i	fournir aux élèves des activités d'apprentissage intégrées pertinentes sur les TIC
4.5.b	explorer la possibilité d'établir une plate-forme client léger à titre de mécanisme de prestation aux utilisateurs
3.2.b	offrir des minicours en ligne, des stages d'été et des séminaires
3.6.a	veiller à la mise en place d'un processus de consultation sur l'intégration des TIC pour tous les consultants

Groupe de priorité 3

4.3.b	fournir des ressources pour développer des applications, des sites Web, des programmes utilitaires, des bases de données, etc. afin de répondre aux besoins
6.1.e	R et D recueillir et examiner l'information sur les besoins de TIC en milieu de travail et dans les établissements postsecondaires (utiliser cette information pour s'assurer que les programmes d'études répondent aux besoins)
4.6.b	améliorer l'accès des écoles au service de dépannage en offrant divers moyens de communication
4.6.d	fournir des modules d'initiation au diagnostic de pannes (WAN, LAN)
3.5.d	fournir des ressources en ligne pour appuyer le développement des ressources humaines
3.5.e	offrir des cours en ligne pour favoriser le développement des ressources humaines
5.8.a	offrir les outils adéquats pour la prestation de l'éducation à distance dans les écoles
4.5h	effectuer une analyse coût-avantage sur la connectivité et la consolidation des serveurs
4.5.j	fournir au personnel technique à domicile l'accès haute vitesse à Internet
3.3.a	créer une association provinciale sur la technologie en éducation englobant le personnel technique
6.3.a	élaborer des lignes directrices sur l'affectation de fonds pour des types variés de recherche et développement
6.3.b	établir un fonds pour les projets de recherche et développement

Groupe de priorité 4

2.3.e	fournir au personnel enseignant des logiciels administratifs appropriés
3.1.b	la certification doit inclure un cours universitaire en TIC
3.1.c	l'amélioration de la certification doit inclure un cours en TIC, c.-à-d. 5 à 5A à 6
3.5.f	portail éducatif directement lié aux programmes d'études
4.1.b	revoir, réviser et communiquer un processus formel d'évaluation des logiciels des programmes d'études
4.1.c	élaborer et communiquer un cadre de politique pour déterminer le moment adéquat d'évaluer les logiciels et la marche à suivre
4.5.i	élaborer une stratégie pour l'allocation
4.6.c	fournir de la documentation d'aide technique
5.5.a	fournir des lignes directrices sur le temps consacré aux activités intégrées
6.2.a	appuyer les programmes et projets locaux de TIC

Groupe de priorité 5

5.6.b	étudier la possibilité d'offrir à domicile l'accès à Internet au personnel enseignant et aux élèves
5.6.c	étudier la possibilité de donner aux élèves et au personnel enseignant à la maison l'accès aux devoirs et aux travaux scolaires
3.3b	travailler à la création d'une association nationale

Annexe 3

Objectif 1 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé _____

Objectif 1 : Améliorer le leadership en TIC				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
1.1 **Élaborer et mettre en place un processus budgétaire pour intégrer les TIC à titre d'élément continu de budget de fonctionnement**	1.1a restructurer les éléments du budget de fonctionnement pour la TIC 1.1b établir les besoins de TIC des conseils scolaires 1.1c établir le montant des crédits accordés aux conseils scolaires pour la TIC	Directeur principal de l'Administration et des services ministériels Directeurs généraux des conseils scolaires Ministère et conseils scolaires	à déterminer	
1.2 **Élaborer et mettre en oeuvre un processus continu pour les TIC**	1.2a désigner un comité pour s'occuper, de façon régulière, de la surveillance, de l'examen et de la mise à jour du plan stratégique des TIC	Ministre et sous-ministre	immédiatement	

Annexe 3

Objectif 1 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé _____

Objectif 1 : Améliorer le leadership en TIC				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
1.3 **Appuyer et faciliter une planification homogène dans tout le système d'écoles publiques**	1.3a élaborer un plan technologique pour chaque district scolaire	Directeurs généraux des conseils scolaires		
	1.3b élaborer un plan technologique pour chaque école	Directeur ou directrice d'école		
	1.3c offrir des ressources pour la planification	Ministère et conseils scolaires		
	1.3d établir des comités de la technologie dans chaque école	Directeurs et directrices d'école		
	1.3e appuyer les leaders de la technologie en milieu scolaire	Conseils scolaires		
	1.3f reconnaître les leaders des TIC dans les écoles	Ministère, conseils scolaires et écoles		

Annexe 3

Objectif 1 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé _____

Objectif 1 : Améliorer le leadership en TIC				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
1.4 **Élaborer et mettre en place une structure dans l'ensemble du système**	1.4a à l'échelle provinciale, élaborer une structure qui veille à une prestation coordonnée des services sur le plan matériel et organisationnel	Ministre	immédiatement	
	1.4b financer des postes permanents pour les conseillers en technologie dans les conseils scolaires	Ministre et sous-ministre	Septembre 2001	
	1.4c évaluer l'allocation de personnel pour appuyer les postes de personnes-ressources en technologie dans les écoles			
	1.4d passer en revue, dans le contexte du plan, le mandat du Comité consultatif du ministre sur la technologie	Ministre	immédiatement	
	1.4e élaborer un document de politique et l'incorporer dans une directive du ministre sur l'intégration des TIC aux programmes d'études	Directeur principal de l'Enseignement public	immédiatement	

Annexe 3

Objectif 1 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé _____

Objectif 1 : Améliorer le leadership en TIC					
Stratégie	**Activité/Projet**		**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
	1.4f	définir les rôles et responsabilités des conseils scolaires et du ministère en matière de câblage, de planification des installations, de serveurs, de stations centrales, de logiciels, de bureaux, de périphériques ainsi que de formation interne et de développement des ressources humaines	Ministère et conseils scolaires		
1.5 Promouvoir la technologie	1.5a	accorder une place prédominante aux TIC à l'ordre du jour des réunions du ministère, des conseils scolaires et des écoles	Sous-ministre, directeurs et directrices, directeurs généraux des conseils scolaires et directeurs et directrices d'école		
	1.5b	utiliser Internet pour afficher de l'information	Ministère, conseils scolaires et écoles		

Annexe 3

Objectif 1 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé _____

Objectif 1 : Améliorer le leadership en TIC				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
1.6 **Établir des partenariats**	1.6a confier à un comité le rôle d'établir des partenariats axés sur des initiatives de TIC 1.6b envisager le rôle des organismes de solutions novatrices (*Innovative Solutions Agency*) pour favoriser la TIC dans le domaine de l'éducation	Directeur principal de l'Enseignement public Ministre	Mai 2001- Septembre 2001	

Annexe 3

Objectif 2 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé _____

Objectif 2 : Améliorer le soutien aux utilisateurs pour la TIC utilisée dans le cadre de l'apprentissage				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
2.1 **Évaluer le soutien aux utilisateurs de façon continue**	2.1a évaluer le niveau de compétences général en TIC du personnel enseignant	Directeur principal de l'Enseignement public	Septembre - Décembre 2001	
	2.1b évaluer l'utilisation que font les élèves des TIC dans le cadre de leur apprentissage	Directeur principal de l'Enseignement public		
	2.1c évaluer les ressources qui sont en place pour appuyer l'utilisation des TIC par les élèves et le personnel enseignant	Ministère, conseils scolaires et écoles	Septembre - Juin 2002	

Annexe 3

Objectif 2 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé _____

Objectif 2 : Améliorer le soutien aux utilisateurs pour la TIC utilisée dans le cadre de l'apprentissage				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
2.2 **Élaborer et mettre en oeuvre des modèles de soutien qui répondent aux besoins d'apprentissage des élèves et du personnel enseignant**	2.2a évaluer, examiner et choisir des modèles de soutien pédagogique pour les élèves et le personnel enseignant	Directeur principal de l'Enseignement public	Septembre - Décembre 2001	
	2.2b évaluer, examiner et choisir des modèles de soutien non pédagogique pour les élèves et le personnel enseignant	Ministère, conseils scolaires et écoles		

Annexe 3

Objectif 2 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 2 : Améliorer le soutien aux utilisateurs pour la TIC utilisée dans le cadre de l'apprentissage				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
2.3 **Fournir aux élèves et au personnel enseignant les ressources de TIC nécessaires pour intégrer les TIC au programme d'études**	2.3a fournir aux élèves l'accès à domicile à leurs travaux scolaires	Ministère		
	2.3b fournir au personnel enseignant l'accès à domicile à leur travail scolaire	Ministère		
	2.3c élaborer des politiques qui ont des répercussions sur les élèves	Ministère, conseils scolaires et écoles		
	2.3d offrir aux élèves de l'aide en ligne pour leurs devoirs et travaux scolaires	Ministère		
	2.3e fournir au personnel enseignant des logiciels administratifs appropriés	Ministère		
	2.3f fournir au personnel enseignant un ordinateur pour leur permettre d'accomplir leurs tâches d'enseignement	Ministère		
	2.3g fournir à domicile des ressources informatiques au personnel enseignant	Ministère		

Annexe 3

Objectif 2 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 2 : Améliorer le soutien aux utilisateurs pour la TIC utilisée dans le cadre de l'apprentissage				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
	2.3h fournir au personnel enseignant des guides, une formation et des outils d'enseignement adéquats sur l'intégration des TIC	Ministère		
	2.3i fournir aux élèves des activités d'apprentissage intégrées pertinentes sur les TIC et offrir le matériel, le logiciel et l'infrastructure pour soutenir les activités	Ministère		
	2.3j offrir au personnel scolaire des services techniques et pédagogiques de soutien et de dépannage	Ministère, conseils scolaires		
	2.3k offrir les ressources matériel les nécessaires pour soutenir l'utilisation des TIC par les élèves et le personnel enseignant	Ministère		

Annexe 3

Objectif 3 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 3 : Améliorer le développement des ressources humaines				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
3.1 **Élaborer une politique sur l'agrément par étapes du personnel enseignant en TIC**	3.1a établir une politique d'embauche exigeant que tout le nouveau personnel enseignant suive des cours en TIC	Ministère, conseils scolaires		
	3.1b établir une exigence en matière de certification du personnel enseignant qui requiert au moins un cours universitaire en TIC	*Teachers' Certification Standards Board* (Conseil des normes sur les brevets d'enseignement)		
	3.1c établir un critère d'amélioration de la certification qui prévoit un cours en TIC	comme ci-dessus...		
	3.1d créer des cours reconnus en collaboration avec la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Î.-P.-É. et les conseils scolaires	Ministère, Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Î.-P.-É. (PEITF) et conseils scolaires		

Annexe 3

Objectif 3 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 3 : Améliorer le développement des ressources humaines				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
3.2 **Fournir des modèles de développement des ressources humaines et un soutien technologique au personnel enseignant**	3.2a effectuer une évaluation des besoins 3.2b offrir des minicours en ligne, des stages d'été et des séminaires	Ministère Ministère		
3.3 **Créer un organisme national de TIC pour favoriser les usages novateurs des TIC et l'intégration des TIC aux programmes d'études**	3.3a créer une association provinciale sur la technologie en éducation englobant le personnel technique 3.3b entreprendre la création d'une association nationale de technologie en éducation	Ministère, conseils scolaires et Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Î.-P.-É. (PEITF) Ministère, conseils scolaires et Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Î.-P.-É. (PEITF)		

3.4 **Appuyer le personnel enseignant et le personnel technique participant à des conférences de TIC**	3.4a	créer une campagne de sensibilisation aux conférences sur les TIC	Ministère		
	3.4b	créer des fonds pour les conférences sur les TIC dans tout le système d'éducation	Ministère et conseils scolaires		
	3.4c	obtenir des fonds externes pour soutenir la participation aux conférences sur les TIC	Ministère et conseils scolaires		

Annexe 3

Objectif 3 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 3 : Améliorer le développement des ressources humaines				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
3.5 **Fournir des ressources pour appuyer le perfectionnement professionnel du personnel enseignant et du personnel technique**	3.5a établir des centres de formation pour le personnel enseignant et le personnel technique	Ministère, conseils scolaires et Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Î.-P.-É. (PEITF)		
	3.5b installer des ordinateurs pour le personnel enseignant dans chaque salle de classe	Ministère		
	3.5c donner l'accès aux logiciels à domicile	Ministère		
	3.5d fournir des ressources en ligne pour appuyer le développement des ressources humaines	Ministère, conseils scolaires et Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Î.-P.-É. (PEITF)		
	3.5e offrir des cours en ligne pour favoriser le développement des ressources humaines	Ministère, conseils scolaires et Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Î.-P.-É. (PEITF)		
	3.5f offrir un portail éducatif doté de ressources directement liées aux programmes d'études	Ministère		
	3.5g offrir une formation pour chaque nouvel élément ou changement à l'infrastructure	Ministère		

Annexe 3

Objectif 3 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 3 : Améliorer le développement des ressources humaines				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
3.6 **Élaborer des plans de développement des ressources humaines qui répondent aux besoins du personnel et sont conformes aux plans de TIC**	3.6a veiller à la mise en place d'un processus de consultation sur l'intégration des TIC pour tous les consultants travaillant au programme d'études et aux services aux étudiants	Ministère		
	3.6b mettre en oeuvre la composante des plans technologiques des conseils scolaires portant sur le développement des ressources humaines (perfectionnement professionnel)	Conseils scolaires		
	3.6c intégrer les plans de développement des ressources humaines aux plans technologiques des écoles	Écoles		
	3.6d établir une formule de financement pour appuyer le développement des ressources humaines en matière de TIC	Ministère		
	3.6e effectuer une évaluation des besoins en développement des ressources humaines pour le personnel technique	Ministère		
	3.6f créer des plans de développement des ressources humaines pour le personnel technique afin de répondre aux besoins	Ministère		

Annexe 3

Objectif 4 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 4 Améliorer le soutien technique (y compris le matériel informatique, le logiciel, la connectivité et l'infrastructure)				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
4.1 Élaborer et communiquer des normes sur le matériel, le logiciel, le câblage, la connectivité et l'infrastructure qui répondent aux exigences des programmes d'études	4.1a élaborer et communiquer un processus formel d'installation et d'évaluation du matériel informatique et du système d'exploitation	Ministère		
	4.1b revoir, réviser et communiquer un processus formel d'évaluation des logiciels des programmes d'études	Ministère		
	4.1c élaborer et communiquer un cadre de politique pour déterminer le moment adéquat d'évaluer les logiciels	Ministère		
	4.1d fournir des ressources pour mener des recherches sur les logiciels et le matériel informatique disponibles	Ministère		
	4.1.e publier des normes sur le câblage dans le site Web du ministère de l'Éducation	Ministère		
	4.1.f élaborer des politiques et des normes de bureau pour les postes de travail Windows 95/98			

Annexe 3

Objectif 4 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 4 Améliorer le soutien technique (y compris le matériel informatique, le logiciel, la connectivité et l'infrastructure)				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
4.1.1 Mettre en oeuvre des normes	4.1.1a mettre sur pied des groupes de discussion sur la configuration des imprimantes et des normes pour le réseau	Ministère		
4.2 Appuyer la mise en route de l'année scolaire	4.2a veiller à ce que les comptes des élèves soient disponibles dès la première semaine d'école	Ministère		
	4.2b minimiser l'impact des mises à niveau effectuées durant l'été sur l'intégrité des serveurs et des PC	Ministère		
	4.2c examiner et élaborer des politiques pour les installations afin de minimiser l'impact sur les TIC	Ministère et conseils scolaires		
	4.2d veiller à ce que le personnel technique ait un accès adéquat aux écoles durant l'été	Ministère, conseils scolaires et écoles		
	4.2e offrir des séances d'information pour les directeurs et les directrices d'école et les personnes-ressources techniques des établissements afin de partager de l'information sur les changements	Ministère, conseils scolaires et écoles		

Annexe 3

Objectif 4 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 4 Améliorer le soutien technique (y compris le matériel informatique, le logiciel, la connectivité et l'infrastructure)					
Stratégie	**Activité/Projet**		**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
4.3 Fournir un soutien technique adéquat en matière de matériel informatique à toutes les écoles	4.3a	établir des normes sur le nombre d'ordinateurs par technicien travaillant sur le terrain, par administrateur de réseau et par technicien au dépannage	Ministère		
	4.3b	fournir des ressources pour développer des applications, des sites Web, des programmes utilitaires, des bases de données, etc. afin de répondre aux besoins	Ministère		
	4.3c	élaborer une base de données pour la formation du personnel enseignant	Ministère		
	4.3d	déterminer les améliorations à apporter à LESTER	Ministère		
	4.3e	élaborer en ligne un inventaire de matériel informatique (ordinateurs, imprimantes et serveurs)	Ministère		

Objectif 4 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 4 : Améliorer le soutien technique (y compris le matériel informatique, le logiciel, la connectivité et l'infrastructure)					
Stratégie	**Activité/Projet**		**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
4.4 Adopter un plan de communication sur la technologie	4.4a	établir des réunions semestrielles avec les comités de technologie des conseils scolaires afin de favoriser la planification concertée	Ministère		
4.5 Améliorer la stabilité de l'environnement	4.5a	établir des normes sur le temps de réponse du système			
	4.5b	explorer la possibilité d'établir une plate-forme client léger à titre de mécanisme de prestation aux utilisateurs			
	4.5c	remplacer les ordinateurs 486 par un matériel informatique adéquat	Ministère		
	4.5d	élaborer un programme de mise à jour continue des normes sur le matériel informatique afin d'appuyer les normes des programmes d'études	Ministère		
	4.5e	établir un cycle de vie pertinent pour les ordinateurs dans les domaines spécialisés des programmes d'études	Ministère		
	4.5i	élaborer une stratégie pour l'allocation	Ministère		
	4.5j	remplacer les serveurs 486 et P-75			
	4.5.k	installer des connexions IP pures/mises à niveau NetWare 5	Ministère		
	4.5l	standardiser et faire le nettoyage des comptes non-élèves	Ministère pour le reste des activités		

Annexe 3

Objectif 4 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 4 Améliorer le soutien technique (y compris le matériel informatique, le logiciel, la connectivité et l'infrastructure)				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
4.6 Donner un caractère officiel au service et au soutien	4.6a établir des normes de service avec les clients et les vendeurs			
	4.6b améliorer l'accès des écoles au service de dépannage en offrant divers moyens de communication			
	4.6c fournir de la documentation d'aide technique			
	4.6d fournir des modules d'initiation au diagnostic de pannes pour l'utilisateur (WAN, LAN)			
	4.6e offrir des services de rappel et de disponibilité après les heures normales pour les pannes de serveur ou de réseau			
	4.6f fournir du personnel de ressource technique approprié selon la complexité et la quantité d'infrastructure			
	4.6g élaborer des protocoles pour aider les conseils scolaires à déterminer les priorités de soutien technique des écoles dont ils ont la responsabilité	Ministère et conseils scolaires		

Annexe 3

Objectif 5 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 5 : Améliorer l'accès équitable				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
5.1 **Fournir des logiciels et du matériel informatique appropriés et suffisants aux élèves et aux écoles**	5.1a établir un ratio ordinateur-élèves dans les écoles 5.1b établir un ratio ordinateur-enseignants dans les écoles 5.1c établir des quotas de base en ce qui concerne l'équipement de TIC en fonction des besoins des programmes d'études 5.1d établir une stratégie de remplacement de l'équipement pour refléter les besoins	Ministère Ministère Ministère Ministère		
5.2 **Établir des normes de configuration pour les domaines spécialisés des programmes d'études**	5.2a établir des normes de configuration pour appuyer l'apprentissage dans des domaines comme l'éducation spéciale, les centres de ressources de bibliothèque, les laboratoires d'arts graphiques, les ateliers d'initiation à la technologie (arts industriels), etc.	Ministère		

Annexe 3

Objectif 5 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 5 : Améliorer l'accès équitable				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
5.3 **Évaluer l'utilisation et les besoins des élèves et le temps qu'ils consacrent aux activités intégrées**	5.3a faire un sondage auprès des élèves pour déterminer leurs besoins d'utilisation des TIC dans le cadre des programmes d'études	Ministère		
5.4 **Fournir un accès équitable aux TIC aux élèves ayant des besoins particuliers**	5.4a faire des recherches sur les appareils fonctionnels et les formats qui faciliteront l'utilisation efficace des TIC par les élèves ayant des besoins particuliers	Ministère		
	5.4b évaluer les besoins en TIC des élèves ayant des besoins particuliers dans toute la province	Ministère		
	5.4c élaborer un plan pour fournir un accès équitable aux TIC aux élèves des programmes d'éducation nouvelle (écoles « alternatives »)	Ministère et conseils scolaires		
5.5 **Établir des lignes directrices sur les TIC pour les élèves et le personnel enseignant**	5.5a fournir des lignes directrices sur le temps consacré aux activités intégrées	Ministère		
	5.5b fournir aux élèves l'accès aux TIC après les heures normales d'école	Ministère		

Annexe 3

Objectif 5 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 5 : Améliorer l'accès équitable					
Stratégie	**Activité/Projet**		**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
5.6 **Offrir des ressources de TIC aux élèves et au personnel enseignant pour l'usage à domicile**	5.6a	explorer les possibilités d'achat de logiciel et de matériel informatique pour l'utilisation à domicile par le personnel enseignant	Ministère		
	5.6b	étudier la possibilité d'offrir à domicile l'accès à Internet au personnel enseignant et aux élèves	Ministère		
	5.6c	étudier la possibilité de donner aux élèves et au personnel enseignant à la maison l'accès aux devoirs et aux travaux scolaires	Ministère		
	5.6d	étudier la possibilité pour les écoles d'être leur propre fournisseur de service Internet	Ministère		
5.7 **Fournir au personnel enseignant le matériel informatique et l'accès approprié pour faire leur travail**	5.7a	offrir un ordinateur portatif à chaque enseignant et enseignante	Ministère		
5.8 **Mettre au point des cours d'éducation à distance pour les élèves et le personnel enseignant**	5.8a	offrir les outils adéquats pour la prestation de l'éducation à distance dans les écoles	Ministère		
	5.8b	évaluer les besoins et les possibilités d'éducation à distance et élaborer des moyens et des ressources pour répondre à ces besoins	Ministère		

Annexe 3

Objectif 5 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 5 : Améliorer l'accès équitable				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
5.9 **Offrir un soutien technique et de connectivité équitable**	5.9a mener des recherches continues sur la façon de répondre, à l'avenir, à la demande croissance de bande passante (débit) dans les écoles de l'Île	Ministère		

Annexe 3

Objectif 6 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 6 : Améliorer la recherche et développement					
Stratégie	**Activité/Projet**		**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
6.1 **Entreprendre des partenariats de soutien qui encouragent ou font de la recherche et développement**	6.1a	établir un lien avec UPEI afin de favoriser la communication sur les besoins de recherche, les résultats de recherche et leur potentiel	Ministère		
	6.1b	communiquer avec d'autres universités et collèges pour obtenir les résultats des dernières recherches menées sur la méthodologie et le développement des ressources humaines en TIC	Ministère		
	6.1c	appuyer l'adhésion aux organismes nationaux et internationaux qui font la promotion des TIC en éducation	Ministère et conseils scolaires		
	6.1d	faire participer les élèves aux recherches sur les TIC	Ministère		
	6.1e	mener des recherches pour établir les besoins en TIC des établissements postsecondaires et du milieu de travail	Ministère		

Annexe 3

Objectif 6 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 6 : Améliorer la recherche et développement				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
6.2 **Encourager la recherche dans tout le système**	6.2a appuyer les programmes et projets locaux de TIC	Ministère, conseils scolaires et écoles		

Annexe 3

Objectif 6 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 6 :Améliorer la recherche et développement					
Stratégie	**Activité/Projet**		**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
6.3 Fournir une source de financement pour la recherche et développement	6.3a	élaborer des lignes directrices sur l'affectation de fonds pour des types variés de recherche et développement	Ministère		
	6.3b	établir un fonds pour les projets de recherche et développement	Ministère		
	6.3c	rendre compte dans un site Web de toutes les activités et initiatives de recherche et développement	Ministère		
	6.3d	établir des postes de recherche au niveau du ministère	Ministère		
	6.3e	identifier le personnel et les tâches spécifiques pour effectuer la recherche	Ministère		
	6.3f	fournir un laboratoire de recherche pour les essais de logiciel et de matériel	Ministère		
	6.3g	établir un centre d'excellence pour l'utilisation des TIC dans les écoles	Ministère		
	6.3h	amorcer des recherches en collaboration avec des parties intéressées et y participer	Ministère		
	6.3i	appuyer le Centre de l'économie du savoir appliqué	Ministère		

Annexe 3

Objectif 7 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 7 : Améliorer l'intégration des TIC aux programmes d'études					
Stratégie	**Activité/Projet**		**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
7.1 **Élaborer des cours d'éducation à distance qui mettent à profit les TIC**	7.1a	mettre au point des directives et des lignes directrices sur l'éducation à distance	Ministère		
	7.1b	effectuer une évaluation des besoins pour l'éducation à distance	Ministère		
	7.1c	élaborer des lignes directrices et politiques administratives pour l'éducation à distance dans les écoles	Ministère		
	7.1d	élaborer des lignes directrices sur les cours interprovinciaux et intraprovinciaux	Ministère		
	7.1e	entreprendre des projets pilotes d'éducation à distance faisant appel aux programmes d'études d'autres provinces et de l'Î.-P.-É.	Ministère		
	7.1f	établir un fonds d'éducation à distance pour la création de stratégies novatrices d'éducation à distance	Ministère		
	7.1g	élaborer une formation interne pour le personnel enseignant sur l'utilisation de l'éducation à distance l'intégration des TIC	Ministère		

Annexe 3

Objectif 7 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 7 : Améliorer l'intégration des TIC aux programmes d'études					
Stratégie	**Activité/Projet**		**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
7.2 **Assurer un soutien au personnel enseignant en ce qui concerne les stratégies, les documents des programmes d'études et la documentation de base aux fins d'intégration des TIC aux programmes d'études**	7.2a	créer un portail où les élèves et le personnel enseignant ont accès à de l'information et à un soutien sur l'intégration des TIC	Ministère		
	7.2b	promouvoir et mettre en oeuvre des méthodes propices à l'intégration des TIC	Ministère		
	7.2c	offrir des ressources afin d'explorer les logiciels disponibles sur le marché qui pourraient appuyer l'intégration des TIC aux programmes d'études	Ministère		
	7.2d	continuer à élaborer des programmes d'études qui intègrent les TIC	Ministère		
	7.2e	fournir des ressources humaines pour élaborer des programmes d'études qui intègrent les TIC et assurer le développement des ressources humaines pour veiller à cette intégration	Ministère		

Annexe 3

Objectif 7 - Plan de travail et état de la situation des activités et projets par stratégie

Révisé_____

Objectif 7 : Améliorer l'intégration des TIC aux programmes d'études				
Stratégie	**Activité/Projet**	**Responsable**	**Échéancier**	**Situation**
	7.2f former des consultants à l'intégration des TIC aux méthodes des programmes d'études	Ministère		
	7.2g fournir aux conseillers et au personnel enseignant le logiciel et le matériel informatique nécessaires pour intégrer les TIC	Ministère		
	7.2h utiliser des « groupes pilotes » comme modèles pour l'intégration des TIC aux programmes d'études et la mise en oeuvre des programmes d'études	Ministère		
	7.2i choisir une plate-forme logicielle pour l'éducation à distance	Ministère		

Impression : Centre de publications documentaires
Conception : Marketing stratégique et conception
2002

02ED41-2582